

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et roms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CCFD-Terre Solidaire** (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats) – **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat-Cité** – **Hors la Rue** – **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **MDM** (Médecins du Monde) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **ROMAQUITAINE** – **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Romeurope 94** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France)

Et le Comité de soutien de Montreuil, le Comité de soutien 92 Sud, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie, le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles roms de l'agglomération orléanaise, le Collectif des sans-papiers de Melun, le Collectif solidarité Roms et gens du voyage du Nord.



Paris, le 29 juin 2012

Romeurope demande au Premier Ministre de rompre avec le passé

La situation des Roms roumains et bulgares en France demeure extrêmement préoccupante : évacuations à répétition des lieux de vie, expulsions du territoire, entraves dans l'accès au droit commun (scolarisation, santé, protection sociale...), difficulté voire impossibilité effective d'accéder à l'emploi salarié, stigmatisation. Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope a saisi le Premier Ministre, Jean Marc Ayrault sur la situation inchangée des Roms migrants présents en France.

Aujourd'hui encore, dans de nombreuses villes, les évacuations des lieux de vie continuent sans solutions alternatives et au mépris du caractère inconditionnel du droit à l'hébergement, mettant des hommes, des femmes et des enfants à la rue, dans une précarité toujours plus grande. Ce constat s'inscrit malheureusement dans la suite de la politique menée de longue date par les pouvoirs publics. A Nantes, Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, en Ile-de-France..., rien n'a changé pour ces familles.

La lettre adressée par le Collectif Romeurope au Premier Ministre, rappelle les engagements pris par le candidat François Hollande, le 27 mars dernier, dans un courrier adressé au Collectif : *En ce qui concerne la situation des Roms aujourd'hui sur notre territoire, ma préoccupation est aussi la vôtre : la situation de ces femmes, de ces enfants, de ces hommes qui vivent dans des campements insalubres n'est pas acceptable. Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures. »*

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope demande donc au gouvernement :

- l'arrêt de toute évacuation de lieux de vie sans proposition d'hébergement ou de relogement,

- l'instauration d'un moratoire sur les expulsions du territoire français de ces ressortissants européens,
- l'accès effectif au droit commun : droit à la protection sociale, droit à l'éducation, accès aux soins et à la protection de la santé,
- la levée des mesures transitoires qui limitent l'accès au marché du travail français des ressortissants roumains et bulgares, véritable frein à l'insertion de ces citoyens européens.

L'urgence de la situation requiert un positionnement rapide et concerté du gouvernement. C'est pourquoi le Collectif demande également la mise en place d'un comité interministériel, sous l'autorité du Premier Ministre, permettant un pilotage et une plus grande cohérence de politiques publiques respectueuses à l'égard de ces ressortissants européens.

Contact presse :

Lola Schulmann, Coordinatrice du CNDH Romeurope : 06 35 52 85 46